



Projet cofinancé par le Fonds Européen  
de Développement Régional (FEDER)

Project cofinanced by the European Regional  
Development Fund (ERDF)



# 3 C 4 I N C U B A T O R S

## OFFRE DE MARCHÉ

Références : [ami/3C4/restitution-vidéo\\_Factory-Event-M.A.R.S.\\_2014](#)

### Commanditaire :

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

## CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

## OBJET DU MARCHÉ

Dans le cadre du projet 3C 4 Incubators, co-financé par le Programme européen de coopération transnationale MED Capitalisation, filmer et réaliser un objet vidéo permettant de mettre en valeur ce partenariat et de rendre compte de deux journées de workshops intitulés "Factory Events" les 3 et 4 avril 2013 à la Friche Belle de Mai.

## 1. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

---

### L'ÉVÈNEMENT

---

*Du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2014*

Cet évènement représente la seconde phase du projet européen 3C 4 Incubators, financé dans le cadre du programme MED Capitalisation.

L'association A.M.I. travaille à son organisation et à sa mise en œuvre. Ce dernier aura lieu pendant la première semaine d'avril 2014, à Marseille.

Il comprendra trois éléments :

- Une conférence (« Conference on culture and smart specialization » avec d'autres projets également soutenus dans le cadre du programme MED, au Palais de la Bourse / CCIMP à Marseille, la journée du 2 avril),
- Un « Factory Event » pendant lequel les outils et les méthodologies seront testés par des porteurs de projet européens (3 et 4 avril, workshops ouverts à des acteurs et entreprises de l'industrie culturelle et créative)
- La deuxième rencontre transnationale du projet (1er et 5 avril).

La commande portera donc sur les deux journées de workshops des 3 et 4 avril à la Friche La Belle de Mai.

Amplitudes horaires : 9h30-13h & 14h30-17h, prévoir de pouvoir participer à des temps informels de rencontre à l'issue des journées de travail.

### LE PARTENARIAT 3C 4 INCUBATORS

---

#### *Éléments généraux*

Ce projet rassemble 9 partenaires précédemment impliqués dans des projets différents : 3 du programme MED et 1 Interreg IV-C.

L'approche principale de ces projets était de contribuer au développement du secteur culturel et créatif, à travers une plus grande prise en compte du potentiel et du poids de ce secteur au niveau économique et également comme un facteur d'innovation sociale et de développement territorial.

Ces projets ont créé et rassemblé un ensemble d'outils importants, de méthodologies cartographiant les territoires et les opportunités tout comme les lignes directrices des futures politiques, ce que 3C 4 Incubators aimerait intégrer, disséminer et améliorer.

Au cours de 3 différentes phases, 3C 4 Incubators entend contribuer à la promotion du secteur culturel et créatif comme un facteur de développement territorial et d'innovation économique et sociale, de soutenir les initiatives culturelles et créatives et les Incubateurs Culturels à travers des approches de

réseau et de promouvoir l'intégration des résultats et expériences, contribuant à l'élaboration des politiques et décisions européennes.

### **Objectifs spécifiques**

- Définir un modèle d'incubateur culturel soutenant les TPE-PME créatives et tester ses bases dans des structures existantes ;
- Promouvoir la communication et le partage des idées entre incubateurs, entreprises et porteurs de projets créatifs et territoires ;
- Fournir un support technique à un ensemble de TPE-PME et initiatives culturelles ;
- Impliquer les acteurs du territoire dans la problématique générale du projet et dans les actions de soutien, d'expérimentation et de promotion des initiatives culturelles et créatives ;
- Connecter les objectifs et résultats/outputs de 3C4 Incubators avec l'action et les opportunités de Enterprises Europe Network ;
- Etablir des guidelines et propositions pour l'élaboration de nouvelles politiques et la nouvelle programmation européenne.

### **Les partenaires du projet**

Partenariat de 3C 4 Incubators	Région, Pays	Profil	Ancien projet
1- CIMAC – Intermunicipality Community of Central Alentejo	Alentejo, Portugal	Chef de file, communauté urbaine, service Environnement et développement	ICE
2- Lazio Regione	Latium, Italie	Service Culture collabore avec BIC Lazio (Business Innovation Center). Membre des réseaux EBN (European Business Network) – EEN (Enterprises Europe Network). Coordonne le groupe de travail "Business model"	ICE
3 – A.M.I.	PACA, France	Opérateur et Incubateur culturel. Coordonne le groupe de travail Institutional and territorial links	Sostenuto
4 - Sviluppo Basilicata SPA	Basilicate, Italie	Agence de développement régional Coordonne le groupe de travail "networking model"	2Inclusters - ICE
5 - Bunker	Ljubljana, Slovénie	Opérateur culturel. Coordonne la communication du projet	Sostenuto
6 - Regionforbundet Ostsam	Région Est, Suède	Région. Service développement économique et cartographie des territoires	Creative Growth
7 - PROMALAGA	Andalousie, Espagne	Société locale d'initiatives et d'activités de Malaga. Développe neuf incubateurs dont deux dédiés à la culture	ICE
8 - University of Valencia	Valencia, Espagne	Econcult : spécialistes de l'économie de la culture et du développement territorial	Sostenuto
9 - Aster s.cons.pa	Emilie-Romagne, Italie	Centre d'innovation et de transfert de technologies	Creative Growth

Des informations plus détaillées sont disponibles sur les sites suivants :

<http://www.amicentre.biz/-3C-4-Incubators-.html>

<http://www.3c4incubators.eu/>

### ***L'implication de l'association A.M.I. dans ce partenariat***

L'A.M.I. retrouve dans ce projet une problématique similaire à celle posée dans le projet « Sostenuto, *penser la culture comme un facteur de développement économique et social* », programme qui s'est déployé de 2009 à 2012 et dont l'A.M.I. était chef de file.

Ce projet permet également de capitaliser l'expérience acquise de CADO, un des laboratoires du projet Sostenuto et surtout, de la confronter à celle d'autres incubateurs de ce nouveau projet. A plusieurs égards, la mise en œuvre de Dynamo, plateforme de l'économie de la culture à la Friche la Belle de Mai (Marseille) est la capitalisation concrète des résultats du projet Sostenuto. Aussi, l'A.M.I. a tenu à proposer à deux de ses anciens partenaires, Bunker et l'Université de Valencia, de rejoindre ce projet.

Le projet a démarré en juillet 2013 et sa première phase a été consacrée à une véritable mise à plat des résultats des différents projets du partenariat et à un travail de valorisation de leurs interrelations dans le cadre de trois groupes de travail. Ces derniers portent sur le « Business Model », le « Networking Model » et « Institutional and Territorial Links ». L'A.M.I. avec le concours de l'Université de Valencia et de Bunker, s'est employée à présenter les résultats du projet Sostenuto aux autres partenaires. Responsable du groupe de travail portant sur les liens institutionnels et territoriaux, elle s'est fortement impliquée dans la définition du plan d'action. Cette première phase a été ponctuée par la première rencontre transnationale du projet organisée par le chef de file, la CIMAC, à Evora (Portugal) du 2 au 3 octobre 2013.

La seconde phase du projet aura lieu la première semaine d'avril 2014 à Marseille...

*Voir aussi :*

<http://www.amicentre.biz/-Sostenuto-.html>

### ***Dynamo, plateforme de l'économie de la culture à la Friche La Belle de Mai***

Depuis sa création, l'A.M.I. s'est engagée dans le soutien à l'autonomisation des artistes et des porteurs de projet.

Fidèle à sa logique d'accompagnement, l'A.M.I. a initié CADO en 2008, une couveuse d'activités et d'entreprises culturelles pour répondre aux besoins de structuration de la filière en région.

Forte de cette expérience avec CADO, portant sur le test d'activités et la création d'entreprises, l'A.M.I. a souhaité développer un dispositif d'accompagnement plus global pour favoriser les synergies, la dynamique collective, la mise en réseau et l'échange interdisciplinaire.

Ainsi est née la plateforme DYNAMO, véritable outil de développement territorial de l'économie de la culture.

**Cette plateforme comprend quatre volets :**

- La couveuse d'entreprises et d'activités culturelles CADO,
- L'hôtel de compagnies artistiques ou dispositif FUNDUK,
- Les activités à l'international KOUROU : voyages de prospection économique, rencontres professionnelles, salon/marché Euro-arabe...,
- LES GRANDES CHAISES, des espaces et des ressources pour des structures spécialisées dans l'économie de la Culture, au service de leurs moments de formation ou d'information.

La plateforme DYNAMO a été lancée en septembre 2013.

*Voir aussi :*

<http://www.amicentre.biz/-DYNAMO.59-.html>

<http://www.amicentre.biz/-La-couveuse-CADO.8-.html>

<http://www.amicentre.biz/-FUNDUK.62-.html>

<http://www.amicentre.biz/-KOUROU-.html>

<http://www.amicentre.biz/-LES-GRANDES-CHAISES-.html>

## LES JOURNEES DES 3 ET 4 AVRIL : FACTORY EVENT

---

### *Eléments de programme*

Ce « factory event » est pensé comme des ateliers visant à soutenir, développer des entreprises/idées culturelles, sélectionnées au préalable par les partenaires du projet.  
L'événement aura lieu à la Friche La Belle de Mai à Marseille.

Nombre de partenaires : 9

- CIMAC – Intermunicipality Community of Central Alentejo, Alentejo, Portugal
- Chef de file du projet ;
- Lazio Region, Latium, Italie ;
- A.M.I. - Aide aux Musiques Innovatrices, Marseille, France ;
- Sviluppo Basilicata SPA, Basilicate, Italie ;
- Bunker, Ljubljana, Slovénie ;
- Regionförbundet Ostsam, Région Est, Suède ;
- PROMALAGA, Andalousie, Espagne ;
- University of Valencia, Valencia, Espagne ;
- Aster s.cons.pa, Emilie-Romagne, Italie.

Nombre d'entreprises / PME « apportées » par chaque partenaire : 2 à 3.

## 2. ATTENDUS DE LA PRESTATION

---

*Ce « factory event » se déroulera en deux phases consécutives :*

- Un temps commun de présentation de la méthode de travail = séance plénière en ouverture (30 mn environ, 60 à 80 personnes attendues), un second en clôture de ces deux journées (1h environ,
- Des rencontres croisées entre ces entreprises sélectionnées et des « tuteurs ». Temps de travail d'environ 3 à 4 heures pour chaque rencontre, divisé en trois moments : partage d'information, collaborations possibles, élaboration d'un plan de travail.
- Chacune de ces rencontres aura lieu dans un espace différent.

*Il convient de prendre en compte :*

- Une plénière et des groupes de travail dans des espaces différents.
- Des acteurs de l'événement qui sont soit des partenaires du projet, soit des structures invitées à y participer.

*Il conviendra de rendre explicite :*

Ce qu'est ce partenariat. Prévoir des temps d'interviews avec ses parties prenantes. Le montage de ces entretiens devra expliquer ce qu'est le partenariat, quels en sont ses objectifs, ses actions, quelles en sont les structures partenaires et leurs activités, en partant du point de vue et du témoignage de ses acteurs. Il tendra à démontrer quels en sont les résultats tangibles, en quoi un tel projet est utile économiquement parlant, et en quoi il a un impact positif sur le(s) territoire(s).  
Cet élément pourra servir d'introduction.

*Rendre compte du travail effectué lors de ces deux journées :*

- Restitution / résumé de la séance plénière.
- Restitution / résumé des groupes de travail.

- Concernant les groupes de travail, il conviendra sans doute de choisir des angles, des approches qui permettent de mettre en avant autant le cadre général que des exemples particuliers. Là aussi, prévoir de récolter les témoignages d'entrepreneurs sélectionnés pour participer à ces actions.

**Concernant la forme du rendu :**

- Le rendu sera publié sur le web et devra être pensé en fonction de ce média. Le prestataire choisi fournira en outre à l'association un dvd avec l'ensemble des films montés et produits. Il fournira les fichiers en haute définition ainsi que dans des formats directement importables sur une plate forme de streaming web type youtube.
- Cet événement étant consacré à l'innovation dans le secteur culturel et créatif, le rendu devra être en adéquation avec les présupposés liés à ce secteur d'activité, soit sur une forme innovante, dynamique et très actuelle.
- L'événement étant organisé à Marseille par l'A.M.I. l'habillage sonore devra être en adéquation avec l'état d'esprit de l'association (musiques actuelles, musiques innovatrices, pourquoi pas en utilisant des sons issus des groupes proches de l'A.M.I., par exemple les groupes qui répètent dans les studios de l'association). Dans le cas d'utilisation de musique enregistrée, le prestataire devra s'acquitter auprès des droits d'auteurs afférents.
- Le prestataire devra être en mesure d'être force de proposition quant à la forme du rendu. C'est pourquoi le briefing sur ce point est volontairement léger. L'équipe de l'association A.M.I. pourra être contactée pour une discussion sur cet aspect.
- Toutefois, il est attendu que :
  - La durée du/des document(s) remis à l'A.M.I. n'excédera pas 30 minutes.
  - Le rendu pourra être soit sous la forme d'un documentaire unique, soit sous la forme de « capsules » mettant en exergue les différents aspects de cet événement. Une autre forme innovante pouvant être proposée par le prestataire, qui argumentera alors ses choix.
- Le document fourni par le prestataire devra comporter les logos des partenaires du projet, le logo du projet ainsi que le logo du programme MEDCAP et devra respecter les chartes graphiques liées à ces différentes identités.

**Eléments divers, mais importants :**

- Le prestataire pourra engager afin de travailler sur le contenu éditorial un journaliste spécialisé sur les thématiques culture et économie, entrepreneuriat. Il devra alors le préciser dans son devis à l'association A.M.I. en indiquant le montant de sa rémunération.
- l'équipe sélectionnée sera en mesure de mener des interviews en anglais et en français.
- Un sous-titrage dans les deux langues est à prévoir. Ce qui signifie deux rendus différents : l'un où le français est sous-titré en anglais (contenu destiné aux anglophones) et l'un où l'anglais est sous-titré en français (contenu destiné aux francophones).

**Eléments techniques :**

Le prestataire devra indiquer quel matériel il souhaite mobiliser pour cette prestation. Il devra être autonome techniquement. Dans le cas où un soutien technique serait nécessaire durant les jours de tournage (câbles, prises électriques, mise à disposition d'une salle, lumière, repérages préalables etc...), il conviendra que le prestataire fournisse en amont l'association A.M.I. la liste des éléments nécessaires. L'association A.M.I. se réservant le droit de répondre ou pas à la demande.

**Calendrier de restitution :**

Le film monté devra être fourni à l'association A.M.I. au plus tard un mois avant la fin de l'événement.

### 3. QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

---

Les qualifications requises du prestataire sont les suivantes :

- Être en capacité de filmer, monter et réaliser un objet vidéo de restitution de l'événement décrit dans ce document.
- Maîtriser les problématiques culturelles, d'économie de la culture, développement territorial, entrepreneuriat.
- Respecter les règles de la profession et le droit du travail.
- Respecter les délais impartis.

### 4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OFFRE

---

#### Filmage et réalisation de contenus liées à l'événement 3C 4 d'avril 2014 à Marseille

- Langues : français / anglais et anglais / français
- Dates :
  - Jeudi 3 avril 2014 - 9h30-13h & 14h30-17h
  - Vendredi 4 avril 2014 - 9h30-13h & 14h30-17h

*Horaires susceptibles d'ajustements. Prévoir de pouvoir participer à des temps informels de rencontre à l'issue des journées de travail*
- Lieu : Friche la Belle de Mai 41 rue Jobin – 13003 marseille  
Sur demande expresse du prestataire, il est possible de visiter les lieux de l'événement.
- Le prestataire devra être autonome techniquement.

### 5. CRITERES ET METHODE DE SELECTION DU PRESTATAIRE

---

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, l'A.M.I. utilisera une Grille d'analyse des candidatures.

#### 5.1. Respect du prix du marché

- Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché.
- Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et l'A.M.I. sera réputé fixe et forfaitaire.
- Le prix est censé comprendre : les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement.

#### 5.2. Mode de contractualisation

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

- Fourniture d'un devis/tableau des services par le prestataire
- Élaboration d'un contrat de prestation de services entre l'A.M.I. et le prestataire, règlement sur présentation de factures par le prestataire, en concordance avec les éléments du devis.

## 6. DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDIDATURES

---

### 6.1. Dépôt du dossier de candidature

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier (format PDF) comportant les éléments suivants :

- Une présentation succincte du prestataire (expériences pertinentes en rapport avec la mission).
- Le Tableau des Services dûment complété, signé et tamponné.
- Le CV des principaux experts (journaliste, réalisateur, cameraman...)
- Tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer, au regard des critères de sélection.

Le dossier est à déposer, en format .pdf, aux adresses e-mail suivantes communication@amicentre.biz et nv@amicentre.biz, à l'attention de :

Appel d'offre «traduction et interprétariat Projet 3C 4 Incubators 2014»

A.M.I. – Aide aux Musiques Innovatrices

Friche la Belle de Mai

41 rue Jobin – 13003 Marseille

Tel : 04 95 04 95 50

Fax : 04 95 04 95 55

Tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné.

### 6.2. Date limite de dépôt de la candidature

Lundi 17 mars 2014 à minuit.

Toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée.

### 6.3. Examen des candidatures

Entre le mardi 18 et le vendredi 21 mars 2014, l'A.M.I. procédera à l'examen des candidatures.

### 6.4. Information aux candidats

l'A.M.I. préviendra par e-mail, le prestataire retenu pour l'obtention du présent marché, elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non retenus.

## 7. ANNEXES AU PRESENT CAHIER DES CHARGES

---

### Annexe 1 : Tableau des services

Le Tableau des Services comporte les principaux services demandés par l'A.M.I. et indique la décomposition du prix global et forfaitaire.

Ce document dûment complété et signé par le soumissionnaire est à joindre au dossier de candidature.